

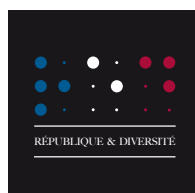
DOSSIER DE PRESSE

# BAROMÈTRE CONTRE LE RACISME,

CLASSEMENT DES VILLES DE FRANCE  
EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE RACISME



Projet mené par République & Diversité et le CRAN



# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>p.3</b>
<b>Contexte</b> .....	<b>p.4</b>
<b>Présentation</b> .....	<b>p.5</b>
<b>Méthodologie</b> .....	<b>p.6</b>
<b>Classement</b> .....	<b>p.7</b>
<b>Analyses</b> .....	<b>p.9</b>
<b>Perspectives et recommandations</b> .....	<b>p.12</b>
<b>Jury</b> .....	<b>p.13</b>
<b>Organisations</b> .....	<b>p.16</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>p.17</b>

*« Quelles sont en France les villes les plus impliquées dans la lutte contre le racisme ? »*

*« Ma ville est-elle dans ce domaine à la pointe du progrès ou au contraire lanterne rouge ? Mérite-t-elle un triple A ou bien plutôt un bonnet d'âne ? »*

*« Quelles sont les bonnes pratiques pour lutter contre le racisme sur le terrain ? Quelles politiques publiques faudrait-il mettre en œuvre dans les villes et dans les cités ? »*

\*\*\*

Pour tenter de répondre à toutes ces questions, République & Diversité et le CRAN publient ce 4 décembre 2013 le baromètre des villes contre le racisme, classement original qui mesure la contribution des 50 plus grandes villes de France à la lutte contre les discriminations liées aux origines.

Ce palmarès parfaitement inédit est l'occasion de faire le point sur les politiques de lutte contre le racisme à l'échelle locale, dans un contexte où le combat pour l'égalité apparaît de plus en plus comme une urgence véritable

**« Ce qui constitue la vraie démocratie, ce n'est pas de reconnaître des égaux, c'est d'en faire. »**

*Léon Gambetta, 6 février 1876*

# CONTEXTE

## *30 ans après la marche pour l'égalité*

Le 3 décembre 1983 arrivait à Paris la Marche pour l'Égalité et contre le racisme, initiée par la jeunesse des quartiers populaires, suite à une série de violences policières à caractère raciste. Trente ans plus tard, où en est en France la lutte pour l'égalité ? Les politiques publiques ont-elles fait avancer la justice sociale ? Publié à l'occasion de ce trentième anniversaire, le baromètre des villes contre le racisme permet d'établir un véritable diagnostic sur cette question.

## *3 mois avant les élections municipales*

Trois mois avant les élections municipales, ce palmarès permettra aux citoyens de comparer leur situation avec celle des autres villes de France, d'interpeller leurs élus si nécessaire et de voter en connaissance de cause. Par ailleurs, ils pourront inviter les candidats à s'inspirer du baromètre contre le racisme et de ses préconisations pour mettre en œuvre des politiques publiques plus efficaces en matière de lutte contre les discriminations.

## *En plein contexte d'attaques racistes répétées contre Christiane Taubira*

Les comparaisons simiesques d'Anne-Sophie Leclère, candidate FN, les insultes et les bananes des enfants de la manif pour tous, la Une de Minute montrent à quel point la question du racisme est et demeure d'actualité. Cependant, au-delà du constat que chacun a pu faire, au-delà de l'antiracisme moral et de l'indignation vertueuse, comment lutter contre les discriminations ? Quelles sont les mesures politiques concrètes mises en œuvre par les villes ? Quels sont les maires les plus actifs et les plus efficaces ? Telles sont les questions auxquelles ce baromètre tente de répondre.

# PRÉSENTATION

## *Un classement inédit*

En partenariat avec le Comité IDAHO, République & Diversité avait déjà publié un baromètre des villes contre l'homophobie en avril 2013.

<http://republiqueetdiversite.fr/publications/idahometre/>

Un nouveau partenariat associe cette fois République et Diversité et le CRAN (Conseil Représentatif des Associations Noires) pour aboutir à un baromètre mesurant la contribution des 50 plus grandes villes de France à la lutte contre le racisme.

L'action des municipalités dans ce domaine est bien souvent invisible, voire occultée. On s'intéresse bien plus à l'action (ou à l'inaction) des gouvernements en place. Or c'est souvent là, sur le terrain, que tout se passe, ou du moins, que tout se joue. L'analyse des politiques locales en matière de lutte contre le racisme permet donc d'établir un constat innovant dans ce domaine.

Jusqu'ici, personne ne savait réellement quelles étaient les villes les plus exemplaires, ou au contraire les plus inertes en matière de lutte contre le racisme. À l'approche des élections municipales, cette initiative citoyenne constitue donc un outil d'information publique au service à la fois des élus, des agents de la fonction publique territoriale, mais aussi des citoyens. Par ailleurs, ce dispositif original a vocation à être renouvelé à intervalles réguliers pour mesurer les évolutions, avancées ou reculs qui pourraient être constatés.

## *Agence de notation citoyenne*

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'Agence de Notation Citoyenne, à laquelle contribuent ces organisations. À la différence des agences de notation financière, *Standard & Poor's* ou *Moody's* par exemple, celle-ci se fonde non pas sur des valeurs financières, mais sur des valeurs éthiques et républicaines.

En effet, il s'agit d'attribuer des notes aux institutions publiques et aux grandes entreprises en fonction de leur contribution à la lutte contre les discriminations. En ce sens, le baromètre des villes contre le racisme répond à deux objectifs précis :

- 1/ Evaluer l'action des grandes villes de France contre le racisme ;**
- 2/ Inciter fortement les municipalités à améliorer leur action dans ce domaine.**

Afin de répondre à ces deux objectifs, le projet se déroulera en deux temps forts : **la publication le 4 décembre 2013 et le séminaire de restitution des bonnes pratiques au Palais du Luxembourg le 8 janvier 2014** (en présence des élu-e-s et agents des municipalités oeuvrant dans ce domaine) au cours duquel sera diffusé un Guide des bonnes pratiques contre le racisme, à l'usage des maires de France.

# MÉTHODOLOGIE

Les villes ont été évaluées sur la base d'un questionnaire en deux parties. La première concerne les **politiques internes** : process RH et formation, **sur 30 points**. La seconde, **sur 70 points**, concerne les **politiques publiques** : communication générale et prises de position publiques, économie, action sociale, soutien à la société civile, éducation, culture, police et sécurité, politique de la ville, santé et environnement, sports et loisirs. **Le total est donc noté sur 100 points** (*cf questionnaire en annexe*).

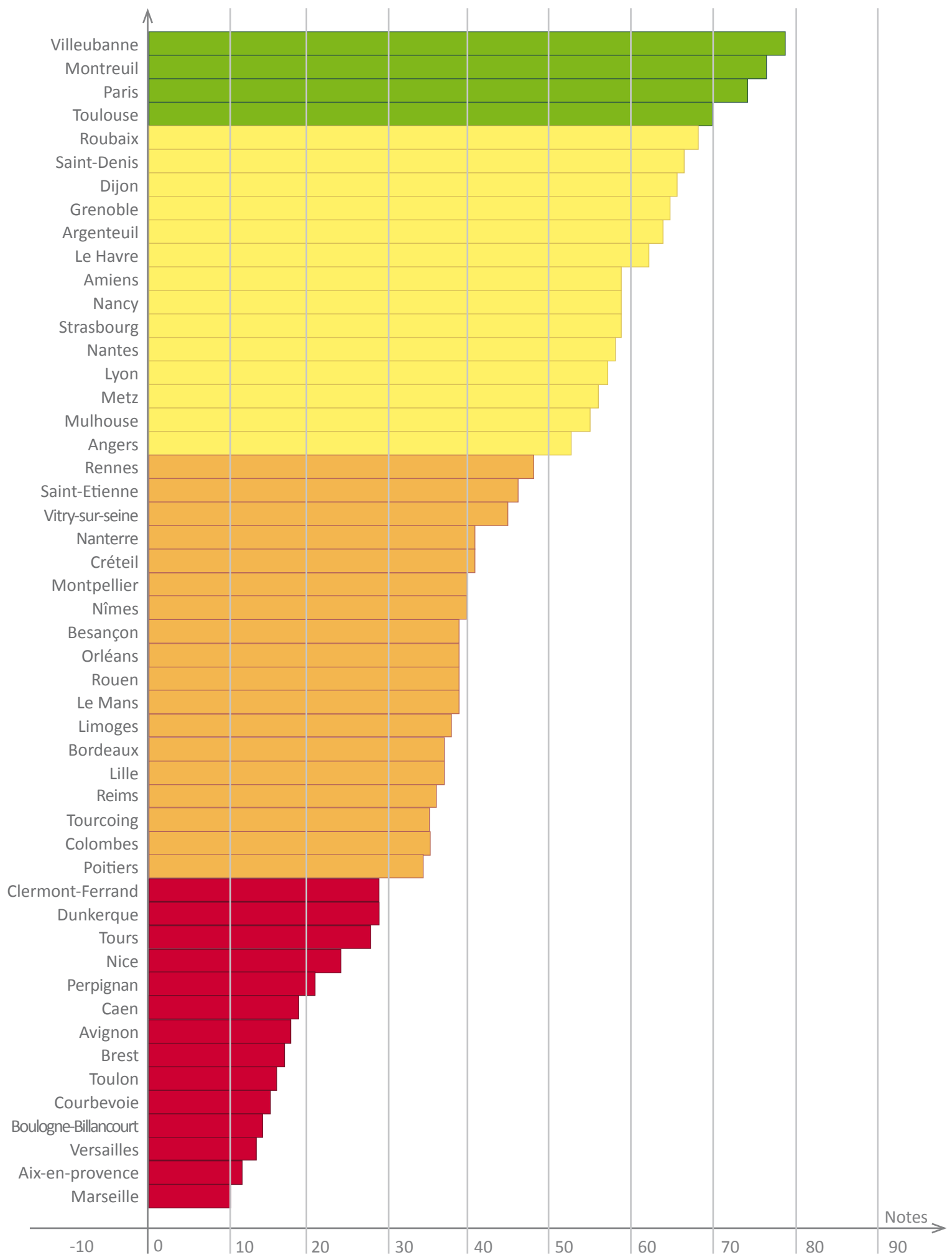
Une fois les questionnaires envoyés, le recueil des données se fait à partir :

- des **réponses des villes** ;
- des **enquêtes** de nos équipes (vérification sur le terrain, sur internet, enquête auprès des associations locales).

Les données ont ensuite été examinées par un jury constitué de spécialistes du sujet (universitaires, responsables associatifs, personnalités politiques, experts nationaux ou internationaux), qui ont classé les villes en fonction de leurs pratiques et de leur engagement.

# CLASSEMENT





Rang	Villes	Scores	Notes
1 <sup>er</sup>	Villeurbanne	79	A
2 <sup>ème</sup>	Montreuil	77	A
3 <sup>ème</sup>	Paris	74	A
4 <sup>ème</sup>	Toulouse	70	A
5 <sup>ème</sup>	Roubaix	68	B
6 <sup>ème</sup>	Saint-Denis	66	B
7 <sup>ème</sup>	Dijon	65	B
8 <sup>ème</sup>	Grenoble	64	B
9 <sup>ème</sup>	Argenteuil	62	B
10 <sup>ème</sup>	Le Havre	60	B
11 <sup>ème</sup>	Amiens	59	C
11 <sup>ème</sup>	Nancy	59	C
11 <sup>ème</sup>	Strasbourg	59	C
14 <sup>ème</sup>	Nantes	58	C
15 <sup>ème</sup>	Lyon	57	C
16 <sup>ème</sup>	Metz	56	C
17 <sup>ème</sup>	Mulhouse	55	C
18 <sup>ème</sup>	Angers	52	C
19 <sup>ème</sup>	Rennes	48	D
20 <sup>ème</sup>	Saint-Etienne	46	D
21 <sup>ème</sup>	Vitry-sur-Seine	45	D
22 <sup>ème</sup> ex-aequo	Nanterre	41	D
22 <sup>ème</sup> ex-aequo	Créteil	41	D
24 <sup>ème</sup> ex-aequo	Montpellier	40	D
24 <sup>ème</sup> ex-aequo	Nîmes	40	D
26 <sup>ème</sup> ex-aequo	Besançon	39	E
26 <sup>ème</sup> ex-aequo	Orléans	39	E
26 <sup>ème</sup> ex-aequo	Rouen	39	E
26 <sup>ème</sup> ex-aequo	Le Mans	39	E
30 <sup>ème</sup>	Limoges	38	E
31 <sup>ème</sup> ex-aequo	Bordeaux	37	E
31 <sup>ème</sup> ex-aequo	Lille	37	E
33 <sup>ème</sup>	Reims	36	E
34 <sup>ème</sup> ex-aequo	Tourcoing	35	E
34 <sup>ème</sup> ex-aequo	Colombes	35	E
36 <sup>ème</sup>	Poitiers	34	E
37 <sup>ème</sup> ex-aequo	Clermont-Ferrand	29	F
37 <sup>ème</sup> ex-aequo	Dunkerque	29	F
39 <sup>ème</sup>	Tours	28	F
40 <sup>ème</sup>	Nice	24	F
41 <sup>ème</sup>	Perpignan	21	F
42 <sup>ème</sup>	Caen	19	G
43 <sup>ème</sup>	Avignon	18	G
44 <sup>ème</sup>	Brest	17	G
45 <sup>ème</sup>	Toulon	16	G
46 <sup>ème</sup>	Courbevoie	15	G
47 <sup>ème</sup>	Boulogne-Billancourt	14	G
48 <sup>ème</sup>	Versailles	13	G
49 <sup>ème</sup>	Aix-en-provence	11	G
50 <sup>ème</sup>	Marseille	10	G





# ANALYSES

## Les chiffres clés

-  Les notes vont de **10** à **79** sur 100
-  La moyenne est de **42,26**/100
-  **18** villes sur 50 ont obtenu la moyenne
-  **9** villes ont obtenu une note inférieure à 20/100

## Analyses quantitatives

La moyenne générale est somme toute assez médiocre. Au « pays des droits de l'Homme », l'égalité ne semble pas être une véritable priorité. Elle figure pourtant au cœur de notre devise républicaine, et elle constitue le fondement même de l'article 1 de notre Constitution. Cette situation s'explique par l'attitude de nombreux élus qui se pensent non-racistes (à tort ou à raison). Leur antiracisme demeure une posture morale, sans contenu aucun.

A l'évidence, il ne suffit pas d'être personnellement opposé à toute pollution pour faire avancer la lutte contre le réchauffement climatique. Il en va de la discrimination comme de la pollution. Les édiles et leurs équipes semblent souvent vivre dans la pensée magique. Ils invoquent les valeurs et en appellent au « sursaut » - dans le registre de l'incantation. Mais l'indignation républicaine ne suffit pas. En réalité, les citoyens et les associations attendent que les élus mettent en œuvre des politiques publiques.

Cependant, si l'on souhaite voir le verre à moitié plein, il faut constater que la moyenne générale des villes (42,26) est malgré tout bien supérieure à celle du gouvernement Ayrault qui, dans le précédent baromètre CRAN-République et Diversité, le Baromètre du gouvernement, avait obtenu la note de 15,66/100. En d'autres termes, contre le racisme, l'action des villes est certes globalement médiocre, mais elles demeurent plus impliquées dans ce domaine que le gouvernement, dont les résultats sont bien pires.

# ANALYSES

## *Analyses qualitatives*

### *Clivage politique*

Un clivage politique apparaît nettement à la lecture du baromètre. Sur les 10 premières villes du classement, 9 sont dirigées par des maires de gauche (PS, EELV, PC) et une par un maire UMP (Le Havre). Et à l'inverse, il faut noter une surreprésentation des villes de droite (UMP, DD) dans le bas du classement : en effet, sur les 10 dernières municipalités, 8 sont détenues par la droite et 2 par la gauche (Caen et Brest).

Cependant, il faut nuancer le constat, ne serait-ce parce que sur les 50 plus grandes villes, 35 sont dirigées par des élus de gauche. La surreprésentation de la gauche en tête du classement s'explique donc en partie à cause du fait qu'elle est déjà surreprésentée dans les plus grandes villes. Par ailleurs, le score très faible du gouvernement dans le précédent baromètre CRAN-République et diversité montre qu'on peut tout à fait être issu du Parti Socialiste et avoir des résultats bien pires en matière de lutte contre le racisme.

### *Clivage géographique*

Le palmarès fait-il apparaître un quelconque clivage géographique ? Avec 4 villes parmi les 10 premières, l'Ile-de-France est la région la mieux représentée en tête du classement... mais aussi en bas du classement avec 3 villes, respectivement, Versailles, Boulogne-Billancourt et Courbevoie, classées parmi les 10 dernières. Il y a donc en Ile-de-France le meilleur et le pire.

En revanche, la région la moins dynamique en matière de lutte contre le racisme est incontestablement la région PACA qui réussit (si l'on peut dire) à placer 4 villes parmi les 10 plus mal notées, avec Avignon (43e), Toulon (45e), Aix-en-Provence (49e) et, tout en bas du classement, Marseille (50e), carrément en position reléguable. La sociologie de ces villes explique sans doute ces résultats médiocres (poids du vote FN, forte présence des rapatriés d'Algérie, etc.). Quoi qu'il en soit, ces scores nécessitent que l'on tire la sonnette d'alarme et que l'on mette en œuvre de toute urgence dans ces villes des plans d'action contre le racisme.

# ANALYSES

## *Clivage sociologique*

On pourrait imaginer que les maires les plus impliqués dans la lutte contre le racisme sont ceux qui ont été élus dans des villes où le métissage et la diversité ethnique impliquent une attention accrue à ces problématiques afin de répondre aux attentes des habitants, et donc des électeurs. Ce raisonnement n'est peut-être pas faux puisque les deux villes en tête du palmarès sont Villeurbanne et Montreuil, villes de banlieue où évoluent des populations d'origines très diverses.

Cependant, cette hypothèse n'est pas toujours vérifiée puisqu'à la dernière place du classement figure la cité phocéenne, qui rassemble des communautés très diverses, mais qui invite à se poser la question : ville multiculturelle, ou ville multi-discriminatoire ?

# PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Après l'examen des 50 plus grandes villes de France, République & Diversité et le CRAN sont en mesure de proposer des mesures concrètes pour lutter efficacement contre le racisme :

**1-Un engagement visible et concret du maire.** La volonté politique des maires est une condition sine qua non pour que la lutte contre le racisme progresse. L'indignation vertueuse et les injonctions républicaines ne constituent pas une politique. Il faut un plan d'action.

**2-La nomination d'un.e adjoint.e chargé.e de la lutte contre les discriminations,** disposant de moyens significatifs, est aussi un élément central. Cette personne doit être chargée de coordonner l'action transversale de tous les autres élus dans la lutte contre le racisme.

**3-Le lien avec les associations est également essentiel.** Le dialogue, le soutien à la société civile constituent autant de moyens permettant de favoriser la lutte contre le racisme.

Par ailleurs, à l'occasion du séminaire du 8 janvier au Sénat, République & Diversité et le CRAN diffuseront un Guide des bonnes pratiques contre le racisme, à l'usage des maires de France. Une brochure semblable sur l'homophobie avait été publiée en avril 2013. Cette nouvelle boîte à outils, cette fois sur le racisme, proposera ainsi, de manière claire et synthétique, des pistes d'action pour les élu-e-s municipaux.

# JURY



## **Wafi BAMBA**

*Wafi Bamba est un des leaders du collectif national des sans-papiers et il organise dans ce cadre de nombreux événements sur la situation des sans-papiers en France.*



## **Caroline CHARLES**

*Caroline Charles est membre de République & Diversité depuis 2012 et secrétaire générale depuis 2013. Elle a contribué aux différents projets de R&D notamment sur la première édition du baromètre dédiée à la lutte contre l'homophobie.*



## **Doudou DIÈNE**

*Juriste, Doudou Diène a été rapporteur spécial des Nations Unies entre 2002 et 2008 sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance. Il est également l'ancien directeur de la division du dialogue inter-culturel et interreligieux de l'Unesco.*



## **François DURPAIRE**

*Maître de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise, François Durpaire est spécialiste des Etats-Unis et de l'histoire du racisme. Il est également membre du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage.*



## **Éric FASSIN**

*Professeur de science politique à l'Université Paris VIII – Saint-Denis - Vincennes, Eric Fassin est chercheur à l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux. Il travaille sur la politisation des questions sexuelles et raciales en France et aux États-Unis et a écrit plusieurs livres sur ces questions.*



## Fatima HANI

collectif  
**ACLEFEU**

*Secrétaire nationale d'AC LE FEU, Fatima Hani est également conseillère municipale chargée du logement à Clichy-sous-Bois.*



## Amadou KA

**(les indivisibles!)**

*Membre actif des Indivisibles\*\* depuis 2010, Amadou Ka est aussi porte-parole du collectif Stop Contrôle au Faciès. Responsable associatif, il organise tous les ans avec les indivisibles les « Y'a Bon Awards ».*



## Fania NOËL

*Chargée de mission de République & Diversité, coordinatrice du baromètre contre le racisme.*



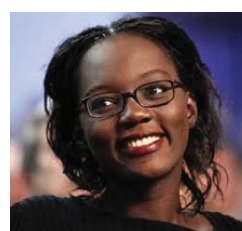
## Adrien ROGISSART

*Directeur de République & Diversité, en charge du développement, des affaires publiques et de la communication et chargé de mission pour le CRAN.*



## Louis-Georges TIN

*Président du CRAN et de République & Diversité, Louis-Georges Tin est ancien élève de l'École normale supérieure (Ulm) et maître de conférences en lettres à l'Université d'Orléans. Il a écrit plusieurs ouvrages sur les discriminations, sur le racisme et sur l'esclavage.*



## Rama YADE

*Femme politique, Rama Yade a été secrétaire d'État chargée des Affaires étrangères et des Droits de l'homme de 2007 à 2009, puis secrétaire d'État chargée des Sports jusqu'en 2010. Elle a également été ambassadrice de la France à l'Unesco, et depuis 2011, est vice-présidente de l'UDI.*

\*Le collectif ACLEFEU voit le jour au lendemain des révoltes sociales de novembre 2005 déclenchées par la disparition tragique de Zyed Benna, 17 ans et Bouna Traoré, 15 ans. ACLEFEU s'est donné pour mission de faire remonter la parole des quartiers populaires auprès des institutions. L'association mène depuis cette année le projet de la Caravane des Quartiers afin de faire vivre la mémoire de la marche pour l'égalité de 1983 et de favoriser des processus d'empowerment dans tous les quartiers.

\*\* Les Indivisibles sont un groupe de militants dont le but est de déconstruire, notamment grâce à l'humour et l'ironie, les préjugés ethno-raciaux et en premier lieu, celui qui nie ou dévalorise l'identité française des Français non-Blancs.

# ORGANISATIONS

## République & Diversité



République & Diversité est le think tank de la diversité, créé et présidé par Louis-Georges Tin. Son champ d'action concerne les cinq critères de discrimination définis par le droit européen : l'origine, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap et l'âge.

En 2012, R&D a publié aux éditions Autrement *Le Pacte*, plate-forme de revendications regroupant 200 propositions contre toutes les discriminations, soutenue par plusieurs dizaines d'associations (de Terra Nova à la Charte de la diversité en passant par le Planning familial, Animafac, l'APF, le CRAN ou l'APGL).

Travaillant souvent en partenariat avec d'autres organisations, R&D a déjà publié un baromètre du gouvernement Ayrault (racisme, homophobie, sexisme, handicap), un baromètre des villes contre l'homophobie, un baromètre de la parité et de la diversité dans les conseils d'administration du CAC 40. Plusieurs autres baromètres sont en cours de réalisation.

Plus d'informations sur le site [www.republiqueetdiversite.fr](http://www.republiqueetdiversite.fr)

## Le CRAN



Lancé en novembre 2005, le CRAN a pour objectif de lutter contre les discriminations liées à l'origine, particulièrement celles que subissent les populations noires en France. Présidé par Louis-Georges Tin, le CRAN est une fédération qui lutte contre le racisme et le colonialisme.

Depuis 2005, le CRAN n'a cessé de bousculer les habitudes et les routines, en posant à la France des questions nouvelles : les statistiques ethniques, les attestations de contrôle contre le délit de faciès, le vote obligatoire, les réparations liées à l'esclavage, les actions de groupe contre les discriminations etc.

Le Cran travaille activement avec R&D à la mise en œuvre de l'Agence de Notation Citoyenne, qui propose régulièrement des baromètres permettant d'évaluer l'état de la diversité en France.

Plus d'informations sur le site [www.le-cran.fr](http://www.le-cran.fr)

# ANNEXES

## Actions internes (30 points)

### Process RH (20 points)

Process pour le recrutement et pour la promotion du personnel municipal ? Quels dispositifs en cas de problèmes (discrimination, harcèlement, insultes, etc), sont-ils aisément utilisables, sont-ils connus de tous (5 points) ? Représentation de la diversité des origines au sein de l'exécutif municipal (10 points) ? Présence d'un-e adjoint-e chargé-e de la lutte contre les discriminations ? Rang, pouvoirs et budgets consacrés à la fonction (5 points) ?

### Formation (10 points)

Les personnels et les élus de la ville ont-ils été formés à ces problématiques ? Quantité de personnes formées, niveau stratégique des personnes ainsi formées, pourcentage par rapport à l'ensemble du personnel (5 points) ? Qualité de la formation, degré de spécifications des questions liées au racisme ? (5 points) ?

## Actions externes (70 points)

### Communication générale, prises de position publiques (7 points)

Campagnes de sensibilisation sur le racisme et la diversité culturelle au cours de l'année (2 points) ? Prises de position publiques du maire (1 points) et des adjoints (1 point) en faveur de la diversité culturelle et de la lutte contre le racisme au niveau local, national ou international, pendant l'année en général ? Signature de la charte de la diversité (1 point), obtention du label diversité (2 points) ?

### Economie (7 points)

Prise en compte des publics d'insertion et de la diversité dans l'attribution des marchés publics et des aides publiques, à l'instar du dispositif mis en place par la mairie de Paris (4 points) ? Dispositifs de soutien aux entreprises dans les ZUS ou les quartiers sensibles (3 points) ?

### Action sociale (7 points)

Respect de la loi SRU (3 points) ? Accueil des résidents non-communautaires ? Existence de dispositifs d'accompagnement (apprentissage de la langue, aide juridique, soutien administratif, aide au logement, etc.) (3 points) ? Qualité des liens avec les associations de domiens, ou en rapport avec les publics d'origine étrangère (1 point)

### Soutien à la société civile (7 points)

Soutien matériel et financier aux associations oeuvrant contre le racisme et en faveur de la diversité culturelle (5 points), présence du maire lors des événements liés à la commémoration de l'abolition de l'esclavage (10 mai, 23 mai, semaine anti-coloniale, journée de la déportation, etc.), ou liés à la lutte contre le racisme et à la promotion de la diversité (2 points) ?



### **Education (7 points)**

Actions de sensibilisation dans le domaine de l'éducation populaire (3 points) ? Mise à disposition de matériel pédagogique dans les bibliothèques ou médiathèques municipales et dans les centres d'information (1 point) ? Incitation à travailler sur ces questions dans les écoles via des projets éducatifs en partenariat (2 points) ? Soutien à la recherche sur ces questions (mise en place de bourses, aides aux chercheurs, etc.) (1 point) ?

### **Culture (7 points)**

Actions spécifiques dans les maisons de la culture, festival culturel (théâtre, cinéma, etc.) (3 points), intégration de ces problématiques dans l'action culturelle globale (programmation des activités, des oeuvres et des artistes) (3 points) ? Qualité des liens avec les agents (artistes, entrepreneurs de spectacles, librairies, associations) oeuvrant dans le domaine de la diversité culturelle (1 point)

### **Police et sécurité (7 points)**

Formation de la police municipale sur ces questions en général (2 points), et sur la question du délit de faciès en particulier (1 point), accueil des victimes de racisme ou d'islamophobie (1 point), qualité des liens avec les jeunes, et les associations oeuvrant dans ce domaine (3 point) ?

### **Politique de la ville (7 points) ?**

Formation des agents de la politique de la ville sur ces problématiques (2 points), actions de sensibilisation sur ces questions dans les quartiers de la politique de la ville (3 points), prise en compte de ces problématiques dans les centres ressources de la politique de la ville (2 points) ?

### **Santé et environnement (7 points)**

Mise en place de campagnes sur le saturnisme, et lutte contre les nuisances et pollutions touchant particulièrement l'habitat dans les quartiers défavorisés (2 points) ? Mise en place de dispositifs de santé (dispensaires, lieux d'accueil, etc.) pour les plus défavorisés (3 points) ? Mise en place de campagnes sur le sida et la drépanocytose, notamment pour les populations originaires d'Afrique et des DOM (2 points) ?

### **Sports et Loisirs (7 points)**

Formation des éducateurs et entraîneurs sportifs dans ce domaine (2 points) ? Budgets des clubs conditionnés à la mise en oeuvre d'actions sur ces problématiques, comme le fait le ministère des sports (2 points) ? Mise en oeuvre d'activités de loisirs gratuites ou à prix réduits pour les publics notamment les jeunes, les plus défavorisés (3 points) ?

## **République & Diversité**

26 rue de Lappe  
75 011 Paris

Site web : [www.republiqueetdiversite.fr](http://www.republiqueetdiversite.fr)  
E-mail : [contact@republiqueetdiversite.fr](mailto:contact@republiqueetdiversite.fr)

## **CRAN**

8 rue du Général Renault  
75 011 Paris

Site web : [www.le-cran.fr](http://www.le-cran.fr)  
E-mail : [tin@le-cran.fr](mailto:tin@le-cran.fr)